



CCAS du 14 septembre 2017

Déclaration et compte-rendu CFDT

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Madame la Sous Directrice, Mesdames et Messieurs les membres du CCAS.

Lors de notre déclaration du 13 juin 2017, nous vous avons interpellé sur les subventions pour la restauration collective, la publication des postes de médecins de prévention, la gestion interministérielle harmonisée. Sur ces trois sujets nous n'avons pas eu de réponse. Qu'en est-il à ce jour ?

S'agissant des moyens alloués aux présidents de CLAS nous nous inquiétons. Quelles évolutions? Quels sont les retours des services ? (à titre d'exemple Mayotte qui assume un mandat de président de CLAS avec 0% de temps). Comment assumer un mandat avec aucun moyen ?

Sur l'intérêt que portent les chefs de service à l'action sociale, nous souhaitons porter à votre connaissance la situation de la présidente du CLAS du Vaucluse qui vient de démissionner. Les raisons évoquées résultent d'une grande solitude et d'un engagement inexistant de l'administration. Mais nous avons mieux, lorsque la présidente a souhaité bénéficier d'un déroulement de carrière et donc de changer de poste, elle ne pouvait postuler que si elle abandonnait son mi-temps de présidente. Résultat, il n'y a plus d'action sociale dans le Vaucluse. Bravo Madame la directrice de la DDT 84, vous êtes une excellente gestionnaire d'ETP !

Cela démontre parfaitement que l'action sociale, mais aussi que des sujets aussi importants que le dialogue social se vident petit à petit de tout leur sens. Comment vous croire lorsque vous nous soutenez que l'action sociale dans notre ministère est une priorité ? A moins que malgré les efforts déployés, vous n'ayez plus la main sur les directeurs qui n'obéiraient plus qu'à leurs Préfets et aux services du Premier Ministre.

Alors, nous attendons la journée des présidents de CLAS pour recenser leurs difficultés à assumer leur mandat, nous prendrons note des nouvelles coupes budgétaires que vous tenterez de nous expliquer et nous patienterons pour connaître la définition du nouveau périmètre des élections professionnelles pour savoir enfin si les DDT auront encore demain une action sociale rattachée à ce ministère.

Notre sentiment : vous mesurez parfaitement les difficultés et l'appauvrissement de l'action sociale sur le terrain mais vous n'êtes pas en mesure de les résoudre. Peut-être finirez-vous par nous prouver le contraire ! Nous attendons comme Samuel Beckett en espérant voir enfin arriver Godot.

Nous vous remercions de votre attention et surtout des réponses que vous voudrez bien nous apporter.

Réponses du DRH

- subventions restauration collective : une expérimentation pour une harmonisation de la subvention restauration collective est en cours en région Normandie. Cette harmonisation a pour objectif de généraliser la subvention quel que soit le ministère d'origine. La décision de généraliser au niveau national n'est pas encore prise. Si elle devait l'être, elle pourrait se faire courant 2018 avec un nivellement par le haut.
- médecine de prévention ; le DRH nous réaffirme qu'il n'y a pas de contrainte budgétaire sur ce dossier.
- budget 2018 : rendez-vous le 28 septembre au CTM budgétaire.
- situation des CLAS : le DRH est très étonné de la situation dans le Vaucluse. Il va prendre l'attache de la directrice. Pour sa part, il s'agit certainement d'une mauvaise interprétation.

La CFDT demande à l'administration si la directrice de la DDT 84 les a avertis qu'il n'y avait plus d'action sociale dans son département

Le DRH répond que NON, elle n'a pas dû avoir le temps.

Cela démontre bien le peu d'intérêt que la directrice accorde à l'action sociale.

- référencement de la mutuelle : le dispositif législatif réglementaire est en place mais il imposera une mise en concurrence obligatoire. L'objectif pour l'administration est de trouver le meilleur rapport qualité/prix. L'administration est convaincue de l'importance du référencement. Il sera discuté dans le cadre de l'agenda social avec mise en place d'un groupe de travail en octobre.
- périmètre des élections professionnelles : le DRH précise qu'à son niveau d'informations, les élections professionnelles auront bien lieu le 6 décembre 2018 et qu'au regard des textes réglementaires, chaque agent votera une première fois au CTM de son ministère de tutelle et une seconde fois au CT des DDI. Le périmètre ne changerait donc pas et nous resterions rattachés à notre ministère.

Ordre du jour

1 – Approbation des procès-verbaux des séances plénières des 14 mars et 13 juin 2017

Les PV ont été approuvés.

2 - Point d'information budgétaire

Le président de la commission budgétaire donne des éléments sur la situation de la consommation des crédits au 31 juillet 2017. La CFDT intervient pour Mayotte puisque sur le tableau fourni, aucun élément n'apparaît encore. En réponse à notre intervention, l'administration nous confirme enfin qu'elle a bien eu en visio conférence les services de la DEAL, qu'il existe donc une action sociale sur le terrain ; cependant l'administration centrale relève des incohérences sur les dépenses annoncées par ce service. Elle nous communiquera les éléments dès qu'elle les aura.

3 – Election du secrétaire du CCAS : suite au départ en retraite du secrétaire

Une nouvelle élection a permis d'élire à ce poste Pascal WEST – représentant FO – avec 11 voix sur 17.

4 – Présentation du projet de bilan CIL 2016 validé par la commission « actions collectives »

Il ressort du bilan le constat d'une progression de la consommation des crédits CIL en 2016 par rapport à 2015 de 3.15%, ainsi que de la part des crédits CIL par rapport au total consommé (5.50% en 2016 contre 5.10% en 2015).

Cette progression se traduit également en nombre d'actions réalisées : 565 contre 466 en 2015, soit une hausse de 21.24% par rapport à 2015, ce qui équivaut pratiquement à 1200 journées.

Nonobstant la progression de la consommation des crédits CIL, on constate une baisse de la participation de 8.3% en 2016 par rapport à 2015, dont les raisons ne sont pas identifiées à ce stade de l'analyse.

Néanmoins pour ce qui nous concerne, un certain nombre d'agents ne se rendent pas aux actions organisées localement en s'auto censurant au regard de leur charge de travail et de leurs collègues. Bientôt l'administration n'aura plus besoin de refuser des autorisations d'absence !

5 – Point d'information sur l'organisation de la rencontre nationale des président-e-s de CLAS.

A ce jour 86 inscrits sur 134 président-e-s de CLAS. Les inscriptions ne sont pas closes.

Lorsque le nombre de participants sera définitif, l'administration constituera les ateliers, soit 1 atelier par président de commission.

Chaque organisation syndicale recevra le 14 novembre matin ses président-e-s de CLAS. Pour la CFDT ce sera salle 18A Tour Séquoïa. Ces rencontres se dérouleront sur 2 jours ½, la dernière demi-journée sera consacrée aux problématiques ultra-marines.

Fin de la séance plénière 11h45